

Dignac Infos



Novembre 2023



Sommaire

La vie municipale	3
Points adjoints et délégués	4/6
Infos diverses	7/8
La vie des associations	9/14
Professionnels de Dignac	15
Biodiversité	16



- **Édition :**
Commune de Dignac
- **Mairie :**
05 45 24 50 35 - mairie@dignac.fr
Ouverture tous les matins :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Les après-midis :
Les mardis, jeudis et vendredis
de 13h30 à 17h
- **Responsable de publication :**
Françoise DELAGE
- **Rédaction :**
Béatrice JEAN
et la commission communication
- **Remerciements :**
Tous nos remerciements aux personnes
qui ont donné de leur temps pour fournir
de la matière aux articles
- **Première de couverture :**
Le jardin de curé
- **Conception et réalisation :**
Agate Communication - 05 45 61 12 89
www.agatecom.fr
- **Date de parution :**
Novembre 2023

Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

Trois années se sont écoulées depuis le début de notre mandat essentiellement marquées par la rénovation et l'agrandissement de la maison de santé qui est désormais totalement occupée avec l'arrivée le 2 novembre de la sage femme et de l'orthoptiste.

Le dossier de mise aux normes et de rénovation de la salle des fêtes n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions pour satisfaire nos associations qui affichent un beau dynamisme. Nous ferons en sorte que toutes leurs activités soient maintenues durant les travaux.

Après consultation des habitants et des associations, nous avons déposé la demande de permis d'aménager du bourg ancien. Il faudra plusieurs années pour réaliser l'ensemble du projet. Les travaux devraient débiter par la rue du Lavoir et la place des Lavandières afin d'améliorer le stationnement auprès de la maison de santé, puis la rue des Ecoles avec la création d'un espace piéton pour la sécurité des écoliers.

La deuxième partie de notre mandat sera fortement marquée par la prise en compte de «l'urgence climatique» dans chaque décision.

Au sein de GrandAngoulême, nous travaillons sur la démarche CARTECLIMA. Chaque conseiller municipal y participe via les nombreuses commissions communautaires. Adapter au mieux notre territoire au changement climatique est un défi auquel nous devons répondre activement en prenant des décisions concrètes pour préserver, voire améliorer notre qualité de vie.

L'objectif très contraignant, fixé par l'État, de neutralité carbone et de zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050 impactera fortement le plan local d'urbanisme à 38 communes en cours de préparation. Les objectifs de sobriété foncière ont été votés par les élus communautaires le 9 novembre et seront déterminants pour les futures constructions. Nous devons rester vigilants pour notre commune qui a affiché une grande sobriété au dernier PLU.

Nous restons optimistes et mettons tout en œuvre pour accompagner le dynamisme de notre commune afin que chaque dignacoise et dignacois s'y sentent bien.

Je vous laisse découvrir dans ce nouveau bulletin, les différents chantiers communaux menés par le conseil durant les six derniers mois, ainsi que les articles retraçant la vie de nos associations.

Bonne lecture.

Françoise DELAGE



Cérémonie du 11 novembre 2023

La vie municipale

Au fil des Conseils

(des 22 mai, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre)

■ Réaménagement du RAM (Relais Petite Enfance/ Lieu Accueil Enfant-Parent) 4 rue des écoles

Les services de la Caisse d'Allocation Familiale et ceux de la Protection Maternelle et Infantile de GrandAngoulême, après visite des locaux, ont demandé à la commune d'agrandir l'espace actuel avec création d'un bureau pour plus de confidentialité et un espace repos aux normes pour la sieste des enfants accueillis. Ces travaux sont éligibles au Fonds de concours de GrandAngoulême et bénéficieront d'une subvention de la CAF.

■ Demande de subvention au titre du F.D.A.C 2023 (Fonds Départemental d'Aide aux Communes)

Suite aux travaux de remise en état des voies communales d'un montant de 75 641 € HT la subvention est plafonnée et ne peut excéder 30% du montant HT.

■ Subventions aux associations

Organismes demandeurs	Montant attribué
Croix Rouge de Villebois-Lavalette	200,00 €
Comité d'Animation de Dignac	1 500,00 €
Chapitres	200,00 €
Dignac Pétanque	350,00 €
ADMR- Antenne de Dignac	200,00 €
Les Chevaux du Vallon	350,00 €
A.S.P.H.L Handball	15,00 €
G.A. Athlétisme	75,00 €
Coopérative Scolaire	1 800,00 €
Total	4 690,00 €

■ **Participation aux frais de fonctionnement de la classe ULIS de Mouthiers sur Boëme** d'un enfant de la commune scolarisé dans cet établissement, pour un montant de 450 €.

■ **Vente de l'immeuble sis 25 rue de la Clef d'Or**, anciennement occupé par la podologue qui a déménagé à la Maison de Santé. Montant de la vente : 45 000 €.

■ Adhésion au dispositif de Conseil en Énergie Partagé ou CEP de GrandAngoulême

Ce service accompagne les communes dans la réalisation concrète d'actions d'économies d'énergie et d'eau sur leur patrimoine, en complément de l'intervention des bureaux d'études. Le service propose **un conseil personnalisé à chaque commune** pour lui permettre de faire des choix pertinents en matière d'énergie sur leur patrimoine (bâtiments, éclairage des voiries). Plusieurs communes mutualisent ainsi les compétences d'un conseiller qu'elles ne pourraient pas embaucher seules et bénéficient de l'expérience des autres collectivités. Le coût annuel des prestations réalisées par le Conseil en Énergie Partagé est de **0,40 € par habitant**.

■ Intégration à l'ORT ou Opération de Revitalisation Territoriale multisites de GrandAngoulême

L'ORT est un label décerné par l'état, un outil créé par la loi ELAN, pour lutter contre la dévitalisation des centres bourgs. GrandAngoulême anime une ORT multisites regroupant actuel-



lement Angoulême et trois polarités proches (Gond Pontouvre, La Couronne et Ruelle) et se propose de l'élargir avec des communes plus éloignées.

L'ORT vise à mettre en œuvre un projet global de revitalisation du territoire, afin d'en améliorer l'attractivité mais aussi pour lutter contre la vacance des logements, des locaux commerciaux et artisanaux et pour lutter également contre l'habitat indigne. L'ORT constitue un support pour bénéficier d'études ou diagnostics pour des projets communaux. Un groupe de travail est mis en place avec Elodie Charrière et Marie-Pierre Vigier référentes.

■ Révision des tarifs périscolaires au 4 septembre 2023

REPAS	Tarifs 2022 - 2023	Tarifs 2023 - 2024
Repas enfant	2,70 €	2,80 €
Forfait mensuel	36,90 €	38,00 €
Repas PAI	0,72 €	0,75 €
Forfait PAI	10,00 €	10,50 €
Repas personnel communal, élus, enseignants	4,85 €	5,00 €
Repas personne extérieure	8,00 €	8,50 €

Pour la garderie chaque créneau a été augmenté de 0,05 € (ex: matin de 7h15 à 8h35 1,45 € au lieu de 1,40 €).

■ Démission de Magali Agapit conseillère municipale

Suite à sa démission, Jacques Roland puis Audrey Morange ont été appelés à siéger. Chacun ayant refusé par courrier auprès du maire, le conseil ne comporte plus que 14 membres depuis le mois d'octobre.

■ Fixation du nombre d'adjoints

Suite à la démission d'Eric Suire de son poste de 4^{ème} adjoint, le conseil municipal a décidé de maintenir le nombre d'adjoints à quatre et un seul délégué.

■ Élection du 4^{ème} adjoint

Pascal Morelet (délégué aux travaux) seul candidat a été élu à la majorité.

■ Désignation des membres de la commission environnement, tourisme et vie associative

Suite à la démission d'Eric Suire, la commission «environnement, tourisme et vie associative» dont il était vice-président a été divisée en deux pour répondre aux nouvelles délégations des élus.

Commission «vie associative-tourisme» : Françoise Delage, présidente, Béatrice Jean, vice-présidente, Elodie Charrière, Anne-Sophie Godier, Jean-François Redon, Marie-Pierre Vigier.

Commission «chemins ruraux» : Françoise Delage, présidente, Jean-François Redon, vice-président, Cédric Douillard, Jean-Noël Guedon, Romain Lebraud, Laurence Rodriguez, Eric Suire.

● Communication et population

Béatrice JEAN

Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire



L'inauguration de la MSP s'est tenue le vendredi 6 octobre, en présence de Nathalie Valeix sous-préfète, Martine Pinville conseillère régionale, Michel Buisson vice président CD16, conseiller délégué de GA et maire de Brie, Martine Liège directrice de l'ARS, Élise Dupuis-Dusseau médecin, Françoise Delage maire, le conseil municipal, des élus locaux, les entreprises, les architectes et les professionnels de santé.



C'est un projet au long cours que la municipalité a porté depuis 2001, date à laquelle elle a acquis le premier bâtiment. Puis en 2008 sous la pression des deux médecins et des quatre infirmiers qui se trouvaient à l'étroit, la commune a décidé d'agrandir la maison de santé pour accueillir de nouveaux praticiens. Très vite l'acquisition de la maison mitoyenne a permis de concrétiser un projet commun entre la municipalité et les professionnels de santé. Désormais, ce sont 870 m² sur trois niveaux qui sont à la disposition des praticiens et qui affichent complet depuis le 1^{er} novembre avec l'arrivée d'une sage femme et d'une orthoptiste. «Les murs intérieurs conservés sont apparents pour l'esthétique et la fraîcheur de la pierre», ont expliqué les architectes de l'Atelier Neyrat Michelet. Ils ont préféré installer un rafraîchisseur d'air plutôt qu'une véritable climatisation moins gourmande en énergie. À noter qu'un ascenseur relie les 3 niveaux.



C'est donc un chantier colossal qui a demandé du temps, de l'énergie et des finances. Un coût global d'un peu plus de 1,3 million d'euros HT couverts par l'État à hauteur de 403 330 €, 150 300 € par l'Europe dans le cadre du plan Fonds européens, 185 970 € par la Région, 100 000 € par le Département et 13 370 € par le dispositif des Certificats d'économies d'énergies, soit un taux de subventionnement de près de 64,31%, le reste à charge de la commune étant couvert par un emprunt.



Réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants

La commission communication s'est réunie pour travailler sur l'élaboration d'un livret dans lequel on pourra retrouver toutes les informations utiles (plan de la commune, commerces, artisans, école, associations...) et aussi des rappels à la réglementation (horaires de tonte, stationnement, poubelles...). Ce recueil sera, nous l'espérons, un outil pour nos nouveaux arrivants afin qu'ils s'intègrent aisément dans la commune.

● Aménagement du territoire

Jean-Noël GUEDON

Projets travaux de voirie 2024

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de l'ATD16 qui a fait le diagnostic de l'état de la voirie, une partie des zones prioritaires conseillées sont examinées avec une visite sur le terrain par les membres de la commission voirie : Impasse des Argiliers, des Chanterelles, des Cèdres, de la Bujade (le villageot) et Route de Lascour et des Combes.

Propositions de la commission pour 2024 :

1. **Route de Lascour**, réfection de l'enrobé du carrefour au dépôt de végétaux en prévoyant un système de ralentissement sur cette portion en ligne droite avec de nombreuses sorties d'habitation.
2. **L'Impasse des Cèdres** sera refaite pour la proximité des travaux routiers et où demeurent des problèmes d'écoulement d'eaux pluviales.
3. Puis le **Chemin de la Source aux Combes**.
4. Un aménagement des bas côtés en béton concassé sera réalisé sur la **Route des Sables à Lascour**.



● Education, jeunesse et culture

Françoise GAUTIER-MARANDAT

➤ EDUCATION - JEUNESSE

ECOLE Marie et François MAYOUX de DIGNAC

Effectifs à la rentrée scolaire 2023-2024

97 élèves	9 demi-journées de classe sur 5 jours
27 Maternelles PS MS GS	5 classes
70 Élémentaires du CP au CM2	5 professeurs des écoles et 2 ATSEM

Périscolaire

Le restaurant scolaire poursuit le programme du «bien manger à l'école»

Comme les années précédentes **les Gastronomades** s'invitent à la cantine le 21 novembre.

La Garderie accueille les enfants le matin dès 7h15 et le soir jusqu'à 18h45.

Les TAP : poursuite de l'éveil des élèves aux activités sportives, artistiques et culturelles dans le cadre de la semaine des 5 jours : skateboard, judo, escrime, athlétisme, hand-ball, hip-hop, danse libre, musique, BD, manga, céramique, lecture et aide aux devoirs, jeux de société, pétanque, atelier créatif.



PEDT Projet éducatif de territoire de la commune

Dans le cadre du PEDT et en lien avec les enseignants, la commune va contribuer à diffuser auprès des enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 le fascicule du « bien vivre ensemble » reprenant les règles de politesse, de civilité et leur application dans la vie courante.

Participation aux manifestations

En mai les enfants ont participé à la Mémoire de la Résistance avec les illustrations du poème «la Liberté» ainsi qu'aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre avec la lecture de poèmes, de témoignages.

➤ CULTURE

Expositions

En mai lors de la manifestation Mémoire de la Résistance deux expositions ont été prêtées par les Archives départementales de la Charente pour comprendre les enjeux de l'Occupation et de la Résistance : «L'art et la littérature pour résister» et «1940, entrer



en résistance, comprendre, refuser, résister». En parallèle, un camp de maquisards a été reconstitué par l'association «la mémoire de nos Pères». Corinne Bony-Brouillet a animé une remarquable conférence sur la résistance en Charente avec la participation de plusieurs jeunes. Trois enfants de l'école ont clôturé brillamment l'après-midi avec la lecture du poème de Paul Eluard «Liberté».

Du 7 au 24 novembre, salle des mariages, une exposition de 19 photos de Gaston Denis «Les poilus de Gaston» illustrera la vie quotidienne des soldats sur le champ de bataille lors de la Grande Guerre.

Lecture publique

La lecture publique est une des priorités nationales en matière d'éducation. La bibliothèque municipale LIREADIGNAC, nouvel espace convivial, a été inaugurée le 6 mai en présence du vice-président de GrandAngoulême chargé de la culture, du directeur de l'Alpha et de l'équipe de bénévoles particulièrement investie. Elle intègre maintenant le réseau des bibliothèques de la Charente et le prêt d'ouvrages. Outre l'emprunt de livres ou la consultation sur place, la bibliothèque propose de participer aux prix annuels des lecteurs : prix des lecteurs Littératures Européennes de Cognac et prix du premier roman. Venez découvrir ces romans dès maintenant et les partager avec les autres lecteurs si vous le souhaitez.



Tout au long de l'année diverses thématiques et coups de cœur seront abordés : la vigne, la Grande Guerre, les fêtes, les journées de..., les anniversaires etc... Un espace mangas et livres pour enfants est maintenant opérationnel.



● Projets habitat, foncier

Pascal MORELET

Travaux en cours

1. Installation en octobre de 43 volets roulants isolants et thermiques sur les ouvertures de l'école et de la mairie. Ces travaux vont permettre d'améliorer le confort des usagers et de réduire les déperditions énergétiques, pour un coût de 37 146,37 € (dossier suivi par Philippe Charbeix).

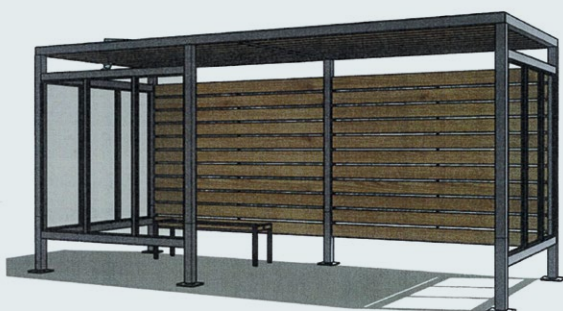


2. Travaux en cours dans la salle d'activités près de la garderie à l'école primaire. Le local était devenu vétuste. Un nouveau revêtement de sol a été posé, les murs isolés, les toilettes pour petits entièrement refaites et cloisonnées et une ventilation mécanique



installée. Des nouveaux plans de travail sont en cours de pose.

3. La SPL GAMA travaille sur la finalisation de l'avant-projet de la salle polyvalente pour prendre des décisions sur la zone des travaux impactés (aménagement ou non du sous-sol grâce à une isolation, cloisonnement ou non du bar, charge maximale supportée par la charpente, panneaux photovoltaïques, etc). Ces travaux, nous l'espérons devraient débuter dans le deuxième trimestre de l'année prochaine, avec des coûts plus élevés que prévu.
4. Les travaux d'agrandissement du RAM et d'isolation du plafond de la salle des associations dureront tout le mois de novembre.
5. Un abribus va être installé rue de la Clef d'Or en face des toilettes Publiques (sens Périgueux Angoulême), car le nombre d'usagers est important et il n'y a aucun lieu pour s'abriter de ce côté de la route. Le plan de la commune sera installé à côté de l'abribus.



6. Des travaux de branchements électriques vont être réalisés pour l'installation d'une boîte à pizzas à l'angle de la place de la Clef d'Or et de la Route du Mas.

● Cimetières et patrimoine

Jean-François REDON

Travaux de réfection des murs des cimetières de Cloulas et Beaulieu

Le montant des travaux réalisés par le Cidil s'élève à 15 275 € pour Cloulas et 4 005 € pour Beaulieu. La première tranche qui concernait le cimetière de Cloulas est achevée, la deuxième sera effectuée en fin d'année. De plus durant l'été des panneaux d'affichage ont été installés à l'entrée des 3 cimetières.



Cimetières – Lancement d'une procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon :

Il sera procédé dans le vieux cimetière de Dignac, le 24 novembre à 15h30 à la constatation de l'état d'abandon des concessions suivantes :

Emplacement/ Numéro	Durée	Nom concessionnaire
ITC	Perpétuelle	DE LA FERRIERE Robert
B16 concession N°57	Perpétuelle	LAFFOND Alexis
B22 N°50	Perpétuelle	FAURE Henri
B23 N°49	Perpétuelle	CHOLLET
B24 N°47	Perpétuelle	PAPON Adrienne
B26 N°46	Perpétuelle	PAULIAT YOU Marie
B27	Perpétuelle	inconnu
B30 N°39	Perpétuelle	COUVIDAT Yvonne
B35 N°33	Perpétuelle	GUYOT
B37	Perpétuelle	inconnu
B42 N°32	Perpétuelle	ROUFFANCHE
B46 N°29	Perpétuelle	MUZARD
B51	Perpétuelle	inconnu
B58 N°16	Perpétuelle	MUZARD
B60 N°18	Perpétuelle	POURTIN Jean
B61 N°19	Perpétuelle	CARTIER
B68 N°10	Perpétuelle	ALEXIS Pierre
B72 N°06	Perpétuelle	Veuve LIGOUNE Augusta
B75 N°03	Perpétuelle	VERGNAUD Amédée
B78	Perpétuelle	inconnu

Il sera procédé dans le cimetière de Cloulas, le 24 novembre à 16h45 à la constatation de l'état d'abandon des concessions suivantes :

Emplacement/ Numéro	Durée	Nom concessionnaire
C06	Perpétuelle	DUSSAIGNE
M18	Perpétuelle	BERGMANN Henri

Chemins ruraux

Malgré des conditions météorologiques difficiles, en cette fin octobre, les bénévoles de la section nature et patrimoine ont nettoyé le lavoir de Peugis et terminé le broyage sur le chemin au Maine Bouyer ouvert précédemment, chemin rural situé perpendiculairement à la voie romaine.



CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES ZAENR

(Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables)



Dans le cadre de la loi d'accélération pour la production d'énergies renouvelables (loi AER de mars 2023 visant à porter à 33% la part d'EnR dans notre consommation à l'horizon 2030), il est demandé à chaque commune de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Actuellement sur le territoire de GrandAngoulême la part d'EnR est inférieure à 15% (19,3% au niveau national).

L'objectif est de simplifier le processus d'installation de ces projets dans les zones prédéfinies. Cela ne préjuge ni de l'accord effectif pour ceux-ci, ni de l'impossibilité de faire des projets dans des zones non inscrites.

Par ailleurs ces zones seront un des éléments pris en compte dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Après la consultation publique du 23 au 31 octobre, salle des mariages, où les zones envisagées pour Dignac ont été présentées, et suite aux remarques (et propositions) faites par les administrés, ce zonage sera soumis pour avis aux gestionnaires des aires protégées. La proposition finale sera déposée à la préfecture après validation du conseil fin novembre.

Vous pouvez consulter les cartes sur le site :

www.grandangoulême.fr/zones-energies-renouvelables

3 filières ont été retenues sur l'ensemble de la commune :

- Filière photovoltaïque toiture
- Solaire thermique
- Géothermie.

LES GARDES PARTICULIERS



Le conseil municipal a contacté deux gardes particuliers assermentés, M. et M^{me} Niord, pour intervenir sur notre territoire. Après avoir été agréés par la préfète, et avoir prêté serment devant le tribunal d'instance, la surveillance de notre commune leur a été confiée.

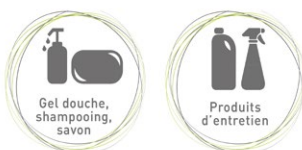
Les gardes particuliers sont des agents chargés de certaines fonctions de police judiciaire. Ils veillent à la prévention des infractions et à l'application de la loi et des règlements. Ils assurent, sur le territoire qui leur a été confié, une mission de surveillance générale (sécurité, sûreté et tranquillité) pour la prévention des vols, des dégradations, des dépôts de débris, d'incendie, d'assistance à personne, etc. M. et M^{me} Niord ont dans ce cadre légale pleine compétence judiciaire et de fait sont complémentaires aux services de la gendarmerie avec lesquels ils collaborent étroitement.

L' élu référent, Cédric Douillard, sera le relais permanent entre les gardes et la municipalité.

NOS TOILETTES NE SONT PAS DES POUBELLES

AUTORISÉ

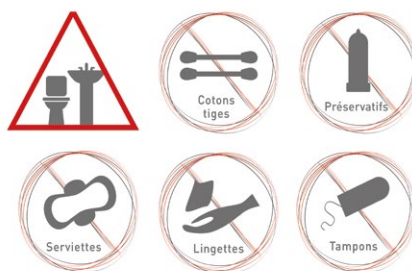
DANS LE RÉSEAU D'EAUX USÉES



En privilégiant
les produits écolabellisés

INTERDIT

DANS LE RÉSEAU D'EAUX USÉES



Présence de déchets solides

=

obstruction,
dysfonctionnement,
débordement,
pollution...

Obstruction Débordement
en milieu naturel



NOUVEAU FOOD TRUCK

Nounours&Cie, c'est le nom du nouveau Food Truck qui s'installe tous les **jeudis de 18h à 20h, Place de l'Ombrière**. Il arrive des coteaux du Blanzacais et vous réglera avec de la cuisine faite maison : viandes marinées en brochettes ou à la plancha, frites sauce cheddar, crème vanille spéculoos ou mousse chocolat sur lit oréo. Nouveaux menus chaque semaine.





Le label « COMMUNE SPORT POUR TOUS » ouvert à l'ensemble des collectivités locales de la Région Nouvelle Aquitaine vient d'être délivré à notre commune valorisant ainsi la mise en place d'une politique sportive ouverte à l'ensemble de ses habitants.



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

NUMÉROS UTILES

■ MAISON DES SOLIDARITÉS

Assistances sociales

Sur rendez-vous. Tél. : 05 16 09 51 10

■ GENDARMERIE VILLEBOIS-LAVALLETTE

Permanences : lundi de 8h à 12h et mercredi de 14h à 18h

Tél. : 05 45 64 90 01 ou prendre rendez-vous sur service-public.fr

■ FRANCE SERVICES

Bureau de Poste, 5 Rue de la Clef d'Or

• Lundi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15

• Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15

• Mercredi de 8h45 à 12h

Tél. : 05 45 23 81 81 - Mail : dignac@france-services.gouv.fr

■ MÉDIATION SOCIALE OMEGA

Tél. : 05 45 38 69 83 - Mail : www.omega16.net

■ CONCILIEUR DE JUSTICE

2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois au 20 Bd Léon Blum à Soyaux

Prendre obligatoirement rendez-vous au 09 63 58 71 61

ou mjdasoyaux@orange.fr

■ ÉCOLE D'ART DE GRANDANGOULÈME

Les ateliers à Dirac, 620 Rte de la Boissière à Dirac

Tél. : 05 45 63 05 67 - Mail : ecole.dart@cc-grandangoulême.fr

■ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ET LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

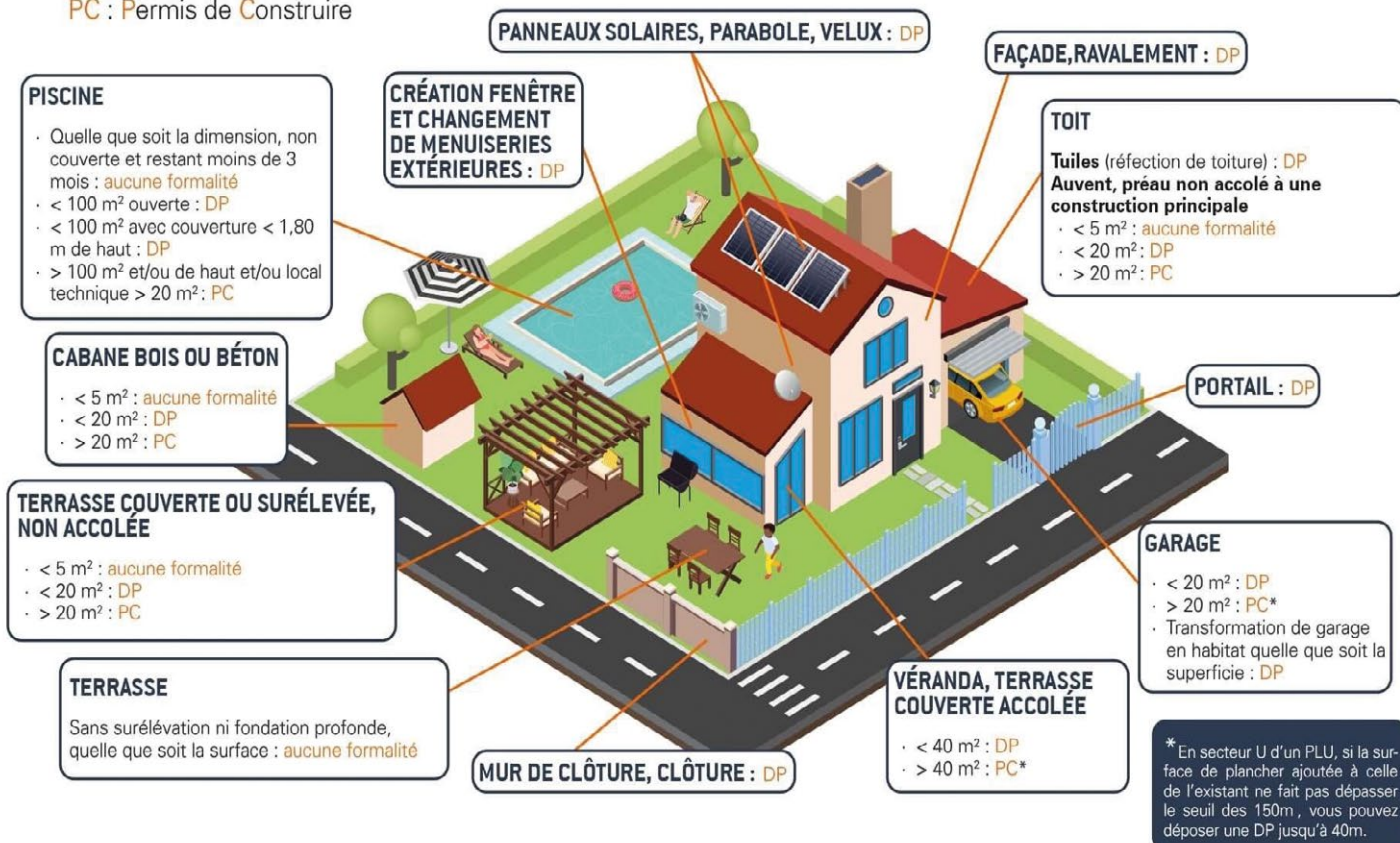
10 Rue des Écoles - Tél. : 05 45 66 29 49

Mail : laep.dignac@grandangoulême.fr

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire



* En secteur U d'un PLU, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant ne fait pas dépasser le seuil des 150m, vous pouvez déposer une DP jusqu'à 40m.

La vie des associations

Comité d'Animation de Dignac

Voici quelques nouvelles du CAD qui, fidèle à lui-même, a assuré manifestations culturelles ou festives et ateliers hebdomadaires.

Lors de l'assemblée générale de décembre 2022 nous nous étions réjouis de renouer avec la soirée cabaret où nous devions accueillir le trio de jazz manouche «Walkin'with Django»... Réjouis trop tôt puisque nous avons dû l'annuler : la salle polyvalente ne pouvant accueillir de réunions bruyantes afin de respecter les normes de sécurité.

Le «**Printemps de Beaulieu**», quant à lui, s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Fête du pain **le samedi** avec artisans sous les échoppes, producteurs de pays, randonnée et balade à poneys, contes pour enfants et **le dimanche**, la visite guidée des fours à pain du village et le traditionnel «jambon cuit au four du village» ; repas animé par les chansons entraînantes de Valérie Combaud. Deux journées conviviales appréciées de tous.

Cette année «**Musique et Patrimoine**» se tenait au chevet de l'église. Nous avons accueilli Judith et Mathilde pour leurs «Rêveries musicales» tout en émotion et finesse, le quatuor «Django black band» nous a portés avec entrain jusqu'au moment où un son et lumière magique a magnifié le clocher de l'église tandis que notes de piano, chants ou orchestre s'élevaient dans la nuit. Un rare moment... très apprécié des spectateurs, hélas trop peu nombreux !

Pour les Journées Européennes du Patrimoine le samedi 16 septembre fut une réussite puisque 120 personnes ont suivi avec attention et intérêt la balade patrimoniale que le CAD a organisée autour du Maine Léonard, la Tour du Breuil et le château du Pouyaud. Visites richement documentées par Marie Faure-Lecocq du Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les propriétaires de ces lieux qui nous ont permis d'accéder à leur demeure.

Comme chaque année le CAD a participé activement aux manifestations organisées par la municipalité : **buvette aux Soirs bleus** et au **Marché des producteurs de pays**, et particulièrement à la «**journée de la Résistance**» où un large public a assisté à la conférence de Corinne Bony-Brouillet et a rendu visite au camp des maquisards installé dans les bois. Deux journées qui ont permis à quelques-uns d'évoquer leurs souvenirs et aux autres, plus jeunes, de prendre conscience du rôle joué par les résistants. Grâce à eux la France ne fut pas aliénée.

Mais le CAD, c'est aussi semaine après semaine la tenue des ateliers :

Les plus anciens, **Couture** et **Danses du monde**, qui se retrouvent le lundi après-midi pour le premier avec Mireille Le Bournot 06 12 09 96 89, et le vendredi après-midi, 14h30/16h30, pour le second avec Josiane Bouquet 06 40 50 99 53.

Les plus récents (**rando** et **tarot**) fréquentés assidûment par un nombre d'adhérents toujours croissant. Pour la **rando**, une fois par semaine le jeudi (matin ou après-midi selon la météo) Thierry Verley 06 73 76 70 04. Pour le **tarot** lundi 14h/18h et vendredi 20h15/ 23h45 dans la salle des aînés.

Le 17 juin les joueurs et joueuses se sont retrouvés à Saint Martial de Montmoreau. Au programme : tour de l'étang, visite du village, quelques parties de cartes et bien sûr un bon repas. Le tout par beau temps et dans la bonne humeur... En fin d'année un mini concours est programmé... Michel Martinet 06 25 63 56 10.

Mais aussi le Jardin : une petite dizaine de personnes viennent régulièrement entretenir le Jardin sis sous le parvis de l'église... mais nous aurions bien besoin de nouveaux bras ! Marie-Thé Charrière 06 24 37 53 17 ou Eliane Tardy 06 07 49 81 93.

Et le tout nouveau : **Yoga** avec les cours de Frédéric Petit le jeudi 19h30/20h45 au dojo. Une quinzaine de personnes viennent trouver un moment de prise de conscience de soi, de son corps, de sa respiration, un moment de lâcher prise, très apaisant. Frédéric Petit 06 64 62 95 68 ou Eliane Tardy 06 07 49 81 93

Le CAD vous invite tous à assister au **concert de Noël le dimanche 3 décembre à 17h en l'église Saint Cybard**.

Concert donné par **Choral Amalgam** de Garat : chants de Noël mais aussi chants du monde, avec une trentaine de choristes accompagné-es au piano et à la guitare... Venez avec vos enfants !!!

2024 se profile et bien sûr nous avons des projets.

Projets un peu entachés par l'indisponibilité de la salle polyvalente... qui exclut tout concert ou pièce de théâtre.

Seront au rendez-vous : le Printemps de Beaulieu 18 et 19 mai, Musique et Patrimoine samedi 1^{ER} juin, une séance de cinéma en plein air, une soirée festive le 14 juillet..... et beaucoup d'autres....

Lors de l'Assemblée générale du mercredi 25 octobre un nouveau bureau a été élu :

Président : Didier Bernier, Vice-Président : Aurélien Legrand, Secrétaire : Eliane Tardy, Secrétaire Adjointe : Patricia Sanfo, Trésorière : Bernadette Chassain, Trésorière Adjointe : Aude Messahel.



La vie des associations

Valéchel football

Le club compte 102 adhérents dont 11 enfants de la commune.

Comme l'année dernière, les rencontres des U13 et U15 ont lieu tous les samedis au stade, ainsi que des plateaux.

Les bénévoles du club ont fait des travaux de peintures sur les cages de but, changé des filets, etc.

Dirigeant : Philippe Mention.



Pétanque

Le samedi 27 mai a eu lieu le challenge Jean-Marc Fatrez avec 14 équipes au lieu de 32 l'année précédente.

Le bilan du vide grenier du 24 juin, pour sa troisième édition, a été très positif avec deux cent sept mètres vendus au lieu de cent trente deux mètres en 2022.

Dans la même journée nous avons organisé une soirée moules frites avec soixante seize convives.

Le samedi 8 juillet s'est tenu le concours interne au club avec dix huit joueurs, un bon moment convivial.

Le samedi 19 août nous avons organisé notre deuxième concours en doublette, trente équipes présentes, merci à tous les bénévoles pour votre dévouement et votre implication.

Pour tous renseignements contacter le président : **Jean-Paul Montastruc** au **06 11 54 57 09**.



ORGANISÉ PAR LA PÉTANQUE

Repas Dansant

Samedi 25 Novembre 2023
A 19h30
Salle des fêtes de Villebois-Lavalette

ANIMÉ PAR UN DJ

TARIF ADULTE : 27€
TARIF ENFANT -10 ans : 10€

Réservation avec règlement avant le 12 novembre
Toute annulation passée cette date : le ou les repas ne seront pas remboursés

CONTACT: 06.11.54.57.09 OU 06.61.26.84.30

Chapitres

Cette année l'association Chapitres a mené une campagne de stérilisation grâce à France Relance en collaboration avec 6 communes dont Dignac. Nous avons capturé plus de 100 chats et avons réussi à en stériliser 98.

Sur Dignac, où des campagnes sont menées régulièrement par la commune, il y a moins de chats errants que sur d'autres communes. Nous avons pu en capturer 9 et en stériliser 8 car le 9^{ème} était déjà identifié et nous avons pu le restituer à son propriétaire grâce à son identification.

Nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux que l'identification des chats est obligatoire et que la stérilisation est le meilleur moyen de protéger votre compagnon contre les maladies et les fugues.

Nous accueillons également dans notre refuge des chats abandonnés pour les soigner, les stériliser, les identifier et les vacciner avant de les proposer à l'adoption. Cette année 2023 a été particulièrement intense et nous essayons de prendre en charge 80 chats environ par an.

Nous sommes appelés tous les jours pour des sauvetages et malheureusement, nous ne pouvons pas répondre favorablement à tous selon le nombre de chats que nous avons en accueil et l'état de nos finances.

En effet, les frais vétérinaires représentent un coût important et la plus grosse partie de notre budget.

Vous pouvez nous soutenir en devenant bénévole, famille d'accueil, donateur, adhérent ou en venant nous voir à la Caverne d'Aliba Chats. Ce bric à brac hebdomadaire est devenu le deuxième volet de notre action. En récupérant tout ce qui pourrait être jeté, nous donnons une seconde vie aux objets et le fruit de nos ventes est entièrement consacré aux dépenses vétérinaires.

C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire. Nous recyclons pour veiller sur notre planète et les animaux.

C'est au 18 rue du Claud du Bourg à Dignac, direction le stade, suivre le fléchage.

Ouvert tous les samedis de 10h à 18h.

Merci pour votre soutien.

Pour en savoir plus, consultez nos pages sur Facebook :

<https://www.facebook.com/association.chapitres>

<https://www.facebook.com/lacaverned'alibachats>

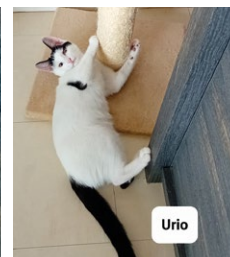
Chapitres : Association d'intérêt général, dons déductibles à hauteur de 66 % dans la limite de 20% de vos revenus.

Fabienne Guédon - Association CHAPITRES

Prévention et Protection Animale

Tél. : **07 86 01 57 86**

Mail : associationchapitres@orange.fr



Parents d'Élèves

Nous avons clôturé l'année 2022-2023 avec le spectacle des enfants ainsi que la kermesse pour le plus grand bonheur des petits mais aussi des grands.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE va organiser plusieurs manifestations : vente de gâteaux St Michel, ventes de calendriers, vide chambre, passage du Père Noël dans les classes, vente de sac en coton et toile de jute, loto, marche du Brin d'Aillet....

La benne à papier et carton sera installée place des écoles du 22 au 29 décembre.

Si vous souhaitez aider l'APE lors des manifestations, n'hésitez pas car nous manquons de bénévoles...



2023-2024

Association Parents Elèves

Présidente	Edith Dugenest	Vice Présidente	Estelle Martin
Secrétaire	Célia Gaszynski	Vice Secrétaire	Aurélie Gourso
Trésorière	Jessica Fournier	Vice Trésorière	Sandra Plantard

Bénévoles: Christine Robinier, Elita Laget, Lise et Guillaume Duvoisin, Florence Suray, Nancy Martin-Gonthier

ape-dignac@outlook.fr

La vie des associations

ADMR

L'automne de l'ADMR Villebois et 3 forêts

La 7^{ème} Assemblée générale de l'ADMR Villebois et 3 forêts a eu lieu à la salle des fêtes de Dirac en présence de M. Pilato, député de la Charente, M. Carteret, conseiller départemental, M^{me} Willaumez-Guillemeteau, présidente fédérale, M. Vincent Hoffer, directeur de la fédération, M^{me} Corbit, commissaire aux comptes, M^{me} Bénédicte Montégu, maire de Dirac, et des élus du territoire dont M^{me} Jean, représentant la commune de Dignac. Nous en avons été très honorés.

Cette Assemblée générale a mis en lumière les éléments suivants :

Sur les 19 communes de notre territoire, 30 salariés assurent les interventions auprès de 211 bénéficiaires pour un volume annuel d'heures de 32 277 h dont 95 % sont destinées aux seniors bénéficiaires de l'APA et des caisses de retraite et mutuelles. Le taux de dépendance augmente de manière sensible (GIR 1 et GIR 2) ce qui demande une professionnalisation du métier d'auxiliaire de vie. Au total, 16 salariés ont été formés sur 13 thématiques pour un volume horaire de 304 h de formation.

L'impact économique local s'élève à 455 198 € représentant les salaires nets versés à nos salariés.

La vie associative a été particulièrement dense puisque 112 ateliers mémoire, jeux ainsi que gymnastique adaptée sur Dignac et Villebois-Lavalette respectivement les mercredi et jeudi après-midi ont été assurés par Sylvie, notre assistante en gérontologie.

A cela se rajoutent 2 après-midi musicaux à Garat et Villebois-Lavalette, 5 ateliers cuisine, la participation à la semaine sur la dénutrition à Villebois-Lavalette, et pour les fêtes de fin d'année, une distribution de chocolats à nos bénéficiaires et de paniers à nos intervenants.

Saluons l'effort de nos collectivités qui par l'attribution de subventions nous permettent de réaliser ces activités.

Également disponible sur notre secteur, le portage de repas en liaison chaude avec Regal'ADMR ; En 2022, 18 267 repas ont été livrés auprès de 107 clients.

Bien entendu, le recrutement se poursuit. En effet, c'est grâce à nos auxiliaires de vie que le maintien à domicile est possible. Par leur présence, leur implication, leur dévouement, l'ADMR Villebois et 3 forêts peut assurer des interventions auprès de bénéficiaires de plus en plus âgés, dépendants et fragiles.

Et pour cet automne ?

Les activités de l'ADMR Villebois et 3 forêts se poursuivent.

Atelier mémoire et jeux à Dignac le mercredi de 14h à 17h

Atelier Gymnastique adaptée et jeux le jeudi de 13h45 à 16h30 à Villebois-Lavalette.

Bien entendu, goûter à chaque fois !!

Enfin, le 8 décembre à la salle des fêtes de Villebois-Lavalette aura lieu le traditionnel après-midi musical de fin d'année, animé par notre chanteuse et accordéoniste Valérie Combaud qui nous fera chanter et danser autour du traditionnel goûter de fin d'année.

NOUS CONTACTER :

Tél. : 05 45 65 88 08

Email : villeboiset3forets@fede16.admr.org

Site : www.admr.org/associations/admr-villebois-et-3-forets



Énergym

Des séances d'Activité Physique Adaptée (APA) avec **ENERGYM DIGNAC** offrent de nombreux avantages pour la santé et le bien-être, en particulier pour les personnes ayant des besoins spécifiques, tels que les personnes âgées, les personnes atteintes de certaines maladies ou handicap :

1. Amélioration de la condition physique : L'APA renforce les muscles, augmente l'endurance, favorise la souplesse et améliore la capacité cardiorespiratoire.
2. Prévention des maladies chroniques : La pratique régulière de l'APA réduit le risque de maladies cardiaques, de diabète de type 2, d'obésité, et d'hypertension.
3. Bien-être mental : Les séances d'APA contribuent à réduire le stress, l'anxiété et la dépression.
4. Amélioration de la mobilité : Les exercices d'APA renforcent la mobilité et la coordination.
5. Prévention des chutes : En renforçant les muscles et en améliorant l'équilibre, l'APA contribue à réduire le risque de chutes, notamment chez les personnes âgées.
6. Socialisation : Les séances d'APA en groupe offrent une opportunité de socialiser, de créer des liens sociaux et de renforcer le bien-être émotionnel.
7. Adaptation aux besoins individuels : L'APA est conçue pour répondre aux besoins spécifiques de chaque personne, en tenant compte de ses capacités, de ses limitations et de ses objectifs.

1 séance d'essai gratuite pour venir découvrir l'APA le mercredi de 16h45 à 17h45 à la salle polyvalente : des séances par petits groupes (10 personnes maxi) et encadrées par un animateur formé APA.

Activités Physiques Adaptées

Luttez contre l'inactivité et soyez acteur de votre santé par la pratique régulière d'une activité physique adaptée.

Les séances APA peuvent être prescrites sur ordonnance aux personnes atteintes de maladie chronique ou handicap.



1 séance
d'essai
GRATUITE

➤ Mercredi de 16h45 à 17h45



Salle des fêtes - A DIGNAC

Témoignage de Laurence : «Depuis septembre 2022, je pratique l'activité physique adaptée et j'ai rapidement pu en observer les bénéfices. En effet, amélioration de la marche sans chute depuis (normalement 5 à 6 par an) et j'ai pu avec l'accord de mon neurologue arrêter un de mes traitements. Et quel plaisir de se retrouver une heure par semaine pour cette activité bien-être.»

Renseignements :

Marie-Thé Charrière au 06 24 37 53 17

ou gvdignac@outlook.com

Amicale des Anciens

Comme toutes les Associations, nous venons de subir un période compliquée, malgré cela nous reprenons nos activités.

■ Déplacements en covoiturage.

■ Le premier à Mornac le 31 Mai, avec la visite d'Atrion, le centre de traitement des sacs jaunes.

25 adhérents et des amis ont été accueillis par 2 techniciens de Calitom qui nous ont montré le fonctionnement du site, de l'arrivée de notre « sac jaune » au tri mécanique et manuel effectué. De cela nous retiendrons que nous avons encore beaucoup à faire... Trop d'objets n'ont rien à voir avec le tri souhaité. Ils doivent rejoindre les lieux appropriés, notamment notre déchetterie. Il en va de l'effort de chacun ; à partir de là notre environnement s'améliorera certainement...

Pour terminer une vidéo nous a résumé ce que nous pouvons et devons réaliser sans gros efforts pour une meilleure qualité de vie.

Un après-midi pédagogique très apprécié des participants.

Merci pour l'accueil très chaleureux du personnel.



■ Le second à St Estéphe (24), pour la découverte de l'étang, du roc branlant, de l'église et du petit musée de Teyjat.

A l'initiative de Michel Martinet, le jeudi 7 septembre, 18 membres de l'Amicale se sont rendus à l'étang de St Estéphe en Dordogne. Ce fut tout d'abord une balade autour de l'étang à l'ombre des grands arbres car il



faisait chaud. Après un repas pris à la paillote, un moment de convivialité et d'échanges, la petite troupe s'en est allée au Chapelet du Diable et au Roc Branlant. Enfin, chacun a repris la route pour Teyjat afin d'y visiter la belle église romane et le musée de la préhistoire.

L'église St-Pierre-es-Liens a été érigée au XII^{ème} siècle. Il a été réalisé d'importants travaux mettant au jour d'importantes fresques. On a pu remarquer aussi un beau portail du XII^{ème} aux voussures finement sculptées. Quant au musée de la préhistoire, il met en lumière ce qui a pu être dans la grotte dite de la mairie ou à proximité, notamment des reproductions de 40 gravures, d'un bâton percé gravé de diabolins et d'un crâne trépané. Ces trouvailles archéologiques soulèvent des interrogations : est-ce un rituel,



une intervention chirurgicale ? On ne peut, hélas, visiter la grotte dont les gravures de la fin du paléolithique supérieur (11 500 ans environ avant notre ère) ont tendance à se dégrader.

La légende du chapelet du diable

Le diable poursuit une jeune novice afin d'avoir sa belle âme pure. La malheureuse à bout de forces jette son chapelet béni à la face du Malin. Les perles se dispersent dans le sentier bordant un ruisseau et forment ainsi ce fameux chapelet du diable. La plus grosse pierre resta en équilibre sur un socle rocheux. Sous ce Roc Branlant, plusieurs ont essayé d'y tordre une pièce : il paraît que cela porte bonheur.

■ Le 8 Octobre nous avons réalisé notre premier loto d'après COVID.



■ Notre repas annuel aura lieu à la salle polyvalente de Torsac, le dimanche 3 Décembre.

■ L'Assemblée Générale se tiendra le Samedi 20 Janvier 2024.

■ L'animation continue :

- Mardi AM jeux de sociétés salle du Club,
- Mercredi AM et Vendredi AM jeux de boules,
- Jeudi AM initiation informatique et nouveaux documents.

Valéche Judo

Les cours ont repris début septembre et il est rassurant de constater que le dojo présente un taux d'occupation très satisfaisant.

Le dojo de Dignac vous accueille 3 jours par semaine.

• **Le lundi soir**, cours de jujitsu. Cette activité se pratique en tenue sportive. Atemi (pieds et poings), projection, clefs et étranglements y sont enseignés. Vous ne deviendrez pas des super héros mais vous pourrez répondre à une agression simple.

• **Le mercredi soir**, cours de judo traditionnel en judogi. Plusieurs adultes débutants nous ont rejoint cette année.

• **Le vendredi soir**, cours de Taijso. C'est une activité propre à la Fédération de judo. Vous y trouverez un savant mélange de cardio et de renforcement musculaire afin de développer votre mobilité.

3 séances vous seront offertes.

Renseignements au **06 86 13 97 18**.



La vie des associations

Anciens élèves du Dignacois (A.E.D.)

NOUVELLE ASSOCIATION

L'association des Anciens Elèves du Dignacois (Beaulieu et Dignac) a vu le jour le 19/05/2023 suite à une demande croissante depuis le dernier rassemblement de 2019. Cela a pu se concrétiser grâce à des bonnes volontés qui se sont mobilisées pour former le bureau. Nous sommes au bon nombre de 13, occupant les postes de co-présidence, vice-présidence, secrétariat et vice, trésorerie et vice et membres polyvalents. Cette association a pour but de réunir les anciens élèves avec des manifestations diverses, dont le but premier étant de se retrouver entre nous. Les événements organisés par l'association des Anciens Elèves du Dignacois (A.E.D.) se voudront populaires et pourront attirer un public plus large que les anciens élèves. Nous avons pu organiser notre première assemblée générale le 23/09 dernier en présence d'une petite quarantaine de personnes qui se sont déplacées en montrant leur intérêt pour cette nouvelle association. Deux de nos instituteurs étaient présents : M^{me} Tallut et M. Quentin que nous remercions bien chaleureusement de nous avoir rejoints. Les autres n'ont pu

se libérer mais espèrent une occasion prochaine pour nous rencontrer et échanger sur les souvenirs, bons de préférence, cela va de soit ! Le bilan de cette première AG est plutôt positif puisque nous avons pu enregistrer 25 adhésions pour l'année 2023/2024 ce qui est plutôt bien pour une première et encourageant pour le devenir de l'association. Nous remercions tous les membres ainsi que les généreux donateurs qui, par leur implication et leur générosité, ont pu faire démarrer cette association, la seule chose de concrète c'est que nous pourrions nous retrouver pour l'été 2025 lors d'un rassemblement similaire à celui de 2019.

Les AG se feront tous les ans en septembre, suivies du repas annuel.

Nous attendons de vous recevoir prochainement TOUS : anciens élèves, instits, atsem...

- Anne MALHOUREUX : 06 02 44 12 07
- Francis YOU : 06 85 33 48 30
- Par mail : ancienselevesdudignacois@gmail.com
- Facebook : **Tu sais que tu viens de DIGNAC 16410 quand ?**



Les Chevaux du Vallon

C'est la rentrée, les Chevaux du Vallon profitent des belles journées pour parcourir la campagne et les forêts. Toujours plus de licenciés et de tous âges. Depuis un an, l'activité médiation animale concerne 7 personnes. Dans nos licenciés, déjà 16 filles, 11 adultes féminines, 4 garçons et 5 adultes masculins.

Vous pouvez nous retrouver sur :

- La brocante de Ma Campagne
- Les Noël de Soyau à l'Espace Matisse, du Château de la Tranchade et de Garat.



Contact : Daniel Reneaume 06 08 85 79 42



Philathélie

Participation au **Salon du livre et de la philatélie à Chasseneuil** sur le thème de la gourmandise fin octobre avec une présentation philatélique de 12 pages de «la gourmandise dans tous ses états».



La fréquentation d'une association et le site de la FFAP (Fédération Française des Associations Philatéliques) permet de connaître l'actualité et les émissions philatéliques.

Contact : Françoise Gautier, présidente - Mail fgautier51@sfr.fr

Un très beau carnet de douze timbres autocollants illustrant des jouets d'enfants en vogue courant XIXe siècle et au début du XXe vient d'être émis : marionnette, poupée en porcelaine, bilboquet, ours en peluche, train vapeur, voilier... Un voyage nostalgique dans le temps et l'histoire des sociétés.

Les professionnels de Dignac

COMMERCE

ANTIQUITÉS

DEBORD Claudette 05 45 60 63 11
31 rue de la Clef d'Or

ALIMENTATION GÉNÉRALE VIVAL

Nouveau propriétaire - Jérôme THOUHAZE
2 route du Mas 05 45 23 65 83



BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

LAPIERRE-TRADITION 05 45 24 50 05
8 rue du Bourg

BAR TABAC JOURNAUX

Maison Y'S 05 45 24 55 83
M. & M^{me} Tourniol - maison_ys@orange.fr

BOULANGERIES-PÂTISSERIES

EMADEL 05 45 21 26 06
5 bis rue de la Clef d'Or
HÉDIN Jean-Pascal 05 45 24 50 80
1 rue du Four

ENTREPRISES DIVERSES

ENTRETIEN MAISON - SERVICES DIVERS

Les services de Sabrina 06 76 59 62 57
PILLIER Sabrina - lesservicesdesab@gmail.com

MAGNÉTISEUSE COUPEUSE DE FEU

SECONDE Delphine 06 22 38 51 19
7 impasse des Argiliers

PRATICIENNE REIKI

GONCALVES Ermelinda 07 68 92 85 12
Peugis - 6 rue des Boissonnets

SENSITIVE GESTAL MESSAGES

SAUMON Éole 06 30 26 38 14
Lascour - 1 chemin des Roses

PENSION DE CHEVAUX

MIQUEL Elodie 06 70 80 44 58
La Côte - 5 chemin de la Jarte

MAISON MADAME

Traiteur - Cocktails salés & sucrés

DUSSAGNE Patricia 06 21 35 70 19
12 rue de la Clef d'Or

LE RUCHER DE CLOULAS

DURAND Jean-Marie 06 88 48 99 90
Cloulas - 117 rue Saint Sulpice

PRODUCTEUR LOCAL DE NOIX

SCEA de LABAURIE 07 86 50 46 49
jean.marandat@orange.fr

FABRICATION DE PIQUETS

SARL PIQUET 16 05 16 70 12 03
Lascour - 2 chemin du Bois... 06 81 79 71 03

HORLOGERIE

PILON Michel & fils 05 45 24 50 77
Horlogerie industrielle et monumentale
32 rue de la Clef d'Or

AGENCE DE COMMUNICATION

3J Créations SARL 06 63 38 88 45
13 rue du Claud du Bourg
angel@lux-infinity.com

TAILLEUR DE PIERRE & LUTHIER

VILISQUES Christophe 06 84 17 19 91
Cloulas - 186 rue Saint Sulpice

VAL PHONIE (PRO & SERVICE)

Standard, secrétaire à domicile, prise de RDV,
cours à domicile, etc 06 87 94 46 28
valerielaforge576@gmail.com

ARTISANS

COIFFURE

BLOND'YNE 05 45 24 56 73
MASSON Rachel
72 rue de la Clef d'Or
COIFFURE GONORD 05 45 24 50 79
MESSAC Mireille
8 rue de la Clef d'Or

ÉLECTRICITÉ

JCF Rénovation 05 45 24 55 65
Les Châtaigneraies

GARAGES

SBM AUTO 05 45 21 56 81
BRETON Sébastien
Achat-Vente de véhicules neufs et d'occasion
57 rue de la Clef d'Or

MAÇONNERIE

Fauconnet SARL 05 45 60 37 92
10 rue des Terres de la Fontaine
RÉNIER Guillaume 06 36 88 07 13
La Forêt de Laurière - 1 chemin des Taillis
VEDRENNE Rémi 05 45 24 57 46
La Côte - 55 route du Signal

SCIERIE ÉBÉNISTERIE

SAS MARANDAT 05 45 24 54 41
Scierie de la Marronnière
34 chemin de la Pointe Rouge

SERRURERIE - MENUISERIE ALU

THOMAS Nicolas 05 45 24 57 34
La Forêt de Laurière - 6 chemin des Taillis

PEINTURE

FORGEAS Serge 06 88 35 99 76
La Côte - 72 route du Signal
NEBOUT Damien 06 06 72 60 63
Les Combes - 5 rue des Chevreuils
Plaquistrie Idéaldéco 05 45 23 84 06
98 rue de la Clef d'Or
Hélène Charente Peinture ... 07 81 88 90 56
helene.peinture16@gmail.com
3 impasse des Chanterelles

MENUISERIE

GASZYNSKI & FILS 05 45 24 55 75
42 route de Lascour
MARANDAT Construction 05 45 24 55 96
Les Souches - 121 Route des Hameaux
PIGNARD Guillaume 05 16 09 49 98
1 impasse des Chataigniers

COUVERTURE - CHARPENTE

SARL A. DUGENEST COUVERTURE
Les Tourniers - 12 rue des Groies
aureliendugenest@gmail.com
..... 06 20 84 26 23

ENTRETIEN DE PARCS

LEBRAUD Romain 06 37 85 95 88
Créa Paysage 16 - Cloulas - 162 rue de la Chaume
MONTASTRUC Jean-Paul 05 45 25 30 47
25 route du Mas

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

39 rue de la Clef d'Or

MÉDECINS

CHRISTODOULOU Damien, DESBOURDES Audrey,
DUPUIS-DUSSEAU Élise, ROUGIER Vincent,
..... 05 45 24 55 24

SAGE-FEMME - ACUPUNCTRICE

PILLET Audrey 07 86 74 60 42

PODOLOGUE

SOURY Catherine 06 33 20 62 02

INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE (ASALÉE)

GOREAU Thierry 05 45 24 55 24

ORTHOPTISTE

BAREYT Lauren 06 81 00 20 48

ORTHOPHONISTE

DEVAIRE Sylvie 05 45 23 12 35

DIÉTÉTICIENNE

LAULT Tiffany 06 59 24 06 52

PSYCHOLOGUE

COSSON-PATENOTRE Émilie ... 07 67 89 33 24

INFIRMIERS À DOMICILE

BIROT Sandra, BONNAMY Jordane,
TRANCHET Marie-Noëlle,
CATHALIFAUD Émilie
20 rue du Lavoir 05 45 24 50 82

KINÉSITHÉRAPEUTES

LOUYS Christophe
JAUBERT-BUGES Nadine
PORCHER Sarah
18 rue du Lavoir 05 45 21 93 86

DENTISTE

SOLOMON Ilona 05 45 24 50 16
49 rue de la Clef d'Or

PHARMACIE

LASSIME Alexandre 05 45 24 50 12
40 rue de la Clef d'Or

Biodiversité

Le Coing

Quelles sont les vertus santé du coing ?

Consummé sous forme de gelée ou de pâte, le coing possède une action bénéfique et protectrice pour les intestins. Ses propriétés anti-diarrhéiques sont reconnues.

En effet, le coing est riche en tanins, qui ralentissent le péristaltisme intestinal, et ses pectines sont capables de retenir une grande quantité d'eau.

De plus, du fait de leur action astringente, les tanins du coing jouent un rôle protecteur sur la muqueuse intestinale.

Comment le consommer et le cuisiner ?

Le coing est un fruit qui se consomme exclusivement cuit. Grâce à la qualité de sa **pectine naturelle**, il est surtout très utilisé pour réaliser des confitures et des gelées.

Vous pouvez également le cuisiner sous forme de pâtes de fruits, compote, dans des gâteaux. Ce fruit peut également être utilisé pour des préparations salées, comme des tajines.

Vous pouvez l'associer aux gibiers, aux viandes rôties au four, au magret de canard.

En version sucrée, il parfume agréablement une compote de pomme, se mêle facilement aux salades de fruits (mais toujours cuit), surprend, poché avec du chocolat (pour remplacer la poire dans une poire Belle Hélène), et se déguste encore et toujours en gelées, confitures et en liqueur. La pâte de coing accompagne très bien certains fromages comme les tommes de brebis par exemple.



Le Frelon Asiatique

Le frelon asiatique est une vraie sale bête qui est arrivée en France dans des poteries asiatiques. Il semblerait que tous les frelons actuels seraient issus d'une seule et même reine... Il s'est très vite adapté à la France et a conquis ce territoire très rapidement.

Pourquoi une telle rapidité ?

Dans un très gros nid de frelons à la cime d'un arbre peuvent vivre entre 1500 à 4000 frelons et aussi hélas entre 150 et 300 reines toutes fécondées et donc susceptibles de se reproduire. Seule une reine pond jusqu'à 100 œufs par jour. Les reines fécondées et les frelons ouvriers nourrissent ces larves (tout particulièrement à partir des abeilles jusqu'à une trentaine d'abeilles par jour par frelon) et agrandissent le nid au fur et à mesure des besoins. En fin du mois d'août s'il fait beau, faute de place dans le nid d'origine, quelques reines vont sortir du nid et aller créer d'autres nids secondaires à proximité du nid principal. Le principal problème c'est que ces nids vont se situer dans des haies de thuyas par exemple, ronces, broussailles, massifs de fleurs ou appentis... Il semble que certains commenceraient à se trouver sous terre.

Imaginez le danger quand vous coupez un nid de frelons asiatiques en taillant votre haie ou autre... toutes ces reines fécondées vont ensuite s'enterrer sous les feuilles ou autres abris pour survivre à l'hiver. Au printemps suivant, les survivantes vont sortir de l'abri pour créer un nouveau nid, pondre des larves et recommencer le cycle de la reproduction.

Tout nid de frelons asiatiques NON DETRUIT avant l'hiver peut donner entre 5 à 10 nids de



frelons dans un rayon de 500 mètres du gros nid repéré à la tombée des feuilles.

Il faut donc PIÉGER les reines au printemps pour les empêcher de se reproduire.

Toute reine capturée au printemps c'est UN NID EN MOINS. L'intérêt est donc de piéger sur le territoire le plus vaste possible.

100 foyers qui capturent 5 reines chacun c'est autant de nids en moins sur le territoire.

Il faut aussi détruire TOUS les nids repérés avant les premières gelées car les reines sont encore à l'intérieur.

La commune de Dignac prend en charge 50% du coût de la destruction du nid de frelons asiatiques sur la présentation de la facture à la mairie.



De plus les frelons sont non seulement de plus en plus nombreux mais ils deviennent de plus en plus agressifs, davantage de personnes sont attaquées (cette année une dizaine de randonneurs attaqués lors de la balade des oies sauvages) et vont à l'hôpital ou même meurent suite aux piqûres.

La destruction de ces nids et la non-prolifération de ceux-ci est de notre responsabilité. C'est un geste citoyen, de protection de notre environnement et de nos semblables.

ET EN PLUS CELA MARCHE : regardez dans un piège installé le nombre de frelons et reines capturés.

Alors au printemps prochain, fabriquez et installez des pièges, et dès aujourd'hui faites détruire tous les nids de frelons repérés chez vous.

*Article rédigé par Jean Marie Durand,
Le Rucher de Cloulas*